

**Fiche de données de sécurité**

Page: 1/7

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 830/2015/CE

Date d'impression: 29.03.2018

\*\*Numéro de version 7

Révision: 29.03.2018

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** AVILUB HYDRAULIC DD 32**Utilisation:** Huile hydraulique**Code du produit:** 5203**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation:** Huile hydraulique**Utilisations déconseillées:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:** HERMANN BANTLEON GmbH

Blaubeurer Strasse 32

D - 89077 Ulm

Tel: +49 (0) 731 / 39 90 - 0

Fax: +49 (0) 731 / 39 90 -10

**Service chargé des renseignements:** Département: Sécurité des produits  
Contact Spécialiste: hse@bantleon.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**UNIQUEMENT en cas d'urgence:  
pendant les heures ouvrables (CET):  
+49 (0) 731 / 39 90 260 ou +49 (0) 731 / 39 90 250  
Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC 24h/24:  
+1-703-527-3887 / +1-703-741-5970  
+(33)-975181407 (France)  
+(32)-28083237 (Belgique)**\* RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.**2.2 Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Indications complémentaires:** EUH208 Contient Amine phosphate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3 Autres dangers**

L'injection à haute pression d'huiles hydrauliques sous la peau peut entraîner de graves blessures.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**\* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Préparation****Description:** Préparation**Composants dangereux:** En cas d'utilisation de manière appropriée et avec les connaissances actuelles, le produit et les composants de produit ne sont pas connus de causer du danger.**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, voir section 16.

(suite page 2)

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 1)

Des matières avec des concentrations maximales sur le lieu de travail sont appelées sous la section 8.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

En cas de blessures causées par injection à haute pression : conduire immédiatement la victime à l'hôpital, même si aucun trouble ne survient d'entrée et/ou si aucune lésion cutanée n'est visible.

**Après inhalation:**

Veiller à l'apport d'air frais.

**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Indications destinées au médecin:**

Traitement symptomatique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux****immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Il arrive que des blessures par injection à haute pression nécessitent une intervention chirurgicale immédiate pour minimiser lésions tissulaires et déficits fonctionnels.

La composition du produit injecté n'a pas d'importance pour traiter ce type de blessure en urgence.

**\* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction suitable:**

CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde de soufre (SO<sub>x</sub>)

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

**\* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter un vêtement personnel de protection.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

(suite page 3)

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

**Manipulation:**

Lors de la manipulation de paquets lourds, utiliser des chaussures de sécurité et des outils appropriés. Ne pas transporter des chiffons imbibés de produit dans les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou se moucher pendant le travail.

**Préventions des incendies et des explosions:**

DIN EN 2: B (Allemagne)

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Prévoir une cuve au sol sans écoulement.  
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
Ne pas conserver avec de l'eau.

**Indications concernant le stockage commun:**

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.  
Recommandation pour température du stockage: 5 de 40 °C

**Durée de conservation en stock à partir de la date d'envoi:**

3 ans maximum

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations voir l'information technique.

**\* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir section 7.

**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**TLV-TWA Brouillard d'huile: 5 mg/m<sup>3</sup>**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.  
Lors de la formation de la vapeur, du brouillard ou des aérosols, la concentration au lieu de travail doit être tenue si légèrement que possible.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

**Protection respiratoire:**

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C, AP2, EN 14387), si la limite d'exposition recommandée est dépassée ou en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

**Protection des mains:**

Gants protecteurs de Nitril ou de Viton.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

**Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 3)

<b>Temps de pénétration du matériau des gants:</b>	Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Valeur pour la perméabilité: taux = 6 (480 min)
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
<b>Protection du corps:</b>	Vêtements de travail protecteurs

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

## Indications générales.

## Aspect:

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	Douce
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>valeur du pH:</b>	Non déterminé.

## Changement d'état

<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Température de suintement:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'écoulement</b>	-24 °C (DIN ISO 3016)

<b>Point d'éclair</b>	~ 210 °C (DIN EN ISO 2592)
-----------------------	----------------------------

<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

<b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
------------------------------------	----------------

<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosible. La formation de mélanges explosifs vapeur/air reste toutefois possible (en cas de pulvérisation /d'atomisation/ réchauffement au-dessus du point d'inflammation)
-------------------------------	---

## Limites d'explosion:

<b>Inférieure:</b>	0,6 Vol % (typ.)
<b>Supérieure:</b>	7,0 Vol % (typ.)

<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité à 15 °C:</b>	0,873 g/cm <sup>3</sup> (DIN 51 757)
<b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.

## Solubilité dans/miscibilité avec

<b>l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
---------------	---------------------

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
---	----------------

## Viscosité:

<b>Cinématique à 40 °C:</b>	32 mm <sup>2</sup> /s (DIN 51 562)
-----------------------------	------------------------------------

<b>9.2 Autres informations:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
---------------------------------	--

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité</b>	Voir 10.2 à 10.6
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Le produit est stable dans des conditions normales.

(suite page 5)

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 4)

<b>Décomposition thermique/conditions à éviter:</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes sources ignition.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Réactions avec agents d'oxydation fortes.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Pas de données spécifiques disponibles.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Pas de données spécifiques disponibles.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.
<b>Indications complémentaires:</b>	Ce produit n'est pas classé inflammable, mais entretient la combustion.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

<b>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</b>	Ces déclarations se basent sur des données pour les composants du matériau ou de matériaux similaires.
<b>Toxicité aiguë</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Effet primaire d'irritation:</b>	
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Pas d'effet d'irritation.
<b>Inhalation:</b>	Pas d'effet d'irritation.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Il n'existe pas de valeurs indicatives concernant un potentiel sensibilisant du produit. Contient en faible concentration des substances à potentiel sensibilisant.
<b>Toxicité subaiguë à chronique:</b>	Le contact répété ou long avec la peau peut causer dégraissage de la peau et Dermatitis. La peau peut réagir plus sensiblement par ceci à d'autres matières excitantes.
<b>Indications toxicologiques complémentaires:</b>	Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
<b>Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)</b>	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1 Toxicité</b>	
<b>Toxicité aquatique:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Le produit est insoluble dans l'eau. Des particules de terre peut immobilisé le produit en partie.
<b>Autres indications écologiques:</b>	
<b>Indications générales:</b>	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant (l'Allemagne) Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	
<b>PBT:</b>	Non applicable.
<b>vPvB:</b>	Non applicable.
<b>12.6 Autres effets néfastes:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 5)

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Catalogue européen des déchets**

13 01 10*	huiles hydrauliques non chlorées à base minérale
-----------	--

**Emballages non nettoyés:**

Des récipients vider complètement. Transmission à l'entreprise d'enlèvement des déchets agréée.

**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

**ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR, ADN, IMDG, IATA**

**Classe** néant

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADR, IMDG, IATA** néant

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

**Marine Pollutant:** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

**"Règlement type" de l'ONU:** néant

**\* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE**

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**\* RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Recommandation de Fabricant:**

Absorber ou endiguer avec des matières absorbantes (par ex. le liant d'huiles AVILUB ÖLBINDER, du sable, ou d'autres agents absorbants). Ramasser et mettre dans des conteneurs identifiés que vous éliminerez en respect des prescriptions légales.

**Service établissant la fiche technique:**

Département: Sécurité des produits

**Contact:**

[hse@bantleon.de](mailto:hse@bantleon.de)

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association

(suite page 7)

Date d'impression: 29.03.2018

\*\*Numéro de version 7

Révision: 29.03.2018

Nom du produit: **AVILUB HYDRAULIC DD 32**

(suite de la page 6)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

**\*\*Information sur le numéro de version:**

Remplace toutes les versions précédentes.